

*Parlement bruxellois*

Interpellation à Monsieur Charles Picqué, Ministre président du Gouvernement et de la Région de Bruxelles-Capitale, concernant la fermeture du Palais des Congrès.

Dans le cadre de votre intervention le 25 juin dernier, à l'occasion d'un colloque consacré à l'avenir européen de Bruxelles organisé au CNN, vous avez largement fait référence au sort du Palais des Congrès de Bruxelles.

Avec un fiel qui ne vous est pas coutumier, vous avez notamment dénoncé ce que je n'hésiterai pas à qualifier, pour ma part, de « sabotages » intervenus dans ce dossier.

Nul n'ignore que la fermeture du Palais des Congrès de Bruxelles cause d'épouvantables pertes de chiffres d'affaires dans le milieu Horeca bruxellois, ainsi que dans toutes les PME associées, de loin ou de près, à cette importante activité économique bruxelloise.

Il est inutile de vous rappeler que c'est sous la direction de qui vous savez, que « Brussels Congres » est parvenu à hisser Bruxelles à la seconde place du classement mondial des villes de congrès et que cette seule activité a donné du travail à des milliers de bruxellois.

Aujourd'hui, le Palais des Congrès est fermé pour désamiantage et pour rénovation. Sa réouverture est programmée pour 2007. En pratique, cette date deviendra sans doute 2009, l'exemple du « Berlaymont » étant là comme référence pour confirmer mes craintes et celles de tout le secteur économique - touristique.

Il apparaît de plus en plus que la Régie fédérale des Bâtiments ne joue pas un très beau rôle dans ce dossier. En effet cet organisme, qui compte en son sein une majorité de fonctionnaires de la Région flamande dont certains, c'est prouvé, ont hélas des liens très étroits avec un parti non démocratique du Nord du pays, a tout fait pour que ce dossier soit traité avec retard.

On ne compte plus les difficultés qui ont été glissées sur le cheminement du dossier « congrès ».

Tout ceci évidemment au profit d'autres centres de congrès qui se sont fait un plaisir de « recueillir » les organisateurs ne sachant plus où aller, Bruxelles étant « fermé ».

Dois-je vous mettre sous les yeux le programme des prochaines années des centres de congrès de Gand et d'Anvers, pour ne prendre que deux exemples ? Ou encore, dois-je attirer votre attention sur le tout nouveau et dès lors tout moderne centre de congrès de Malines ?

Ceci évidemment sans oublier Lisbonne, Monaco, Vienne et d'autres qui ont aussi « récupéré » des congrès bruxellois par tradition.

C'est dramatique, parce que ces congrès ne nous reviendront sans doute pas ! L'effet « capitale de l'Europe », quoi qu'on en dise, ne suffira pas à créer ce retour, d'autant plus que le calendrier bruxellois est très lointain et vague.

En qualité d'organisateur, jamais vous ne prendriez le risque d'organiser un événement d'ampleur dans un chantier non terminé et dont vous ne connaissez pas la date d'ouverture.

Or, vous ne pouvez l'ignorer, ce genre de manifestation se prépare des années à l'avance.

J'insiste également sur un point que vous et vos prédécesseurs ne pouvez ignorer : beaucoup de grandes villes européennes possèdent au moins un centre de congrès voire plusieurs.

Une vérité saute aux yeux de toute personne responsable à savoir qu'avant de fermer le Palais des Congrès (construit pour l'Exposition de 1958), il fallait d'après moi en ouvrir un autre !

Il faudra donc un jour établir l'inventaire des responsabilités de celles et ceux qui sont à la base de la situation déplorable actuelle.

Pourtant comme l'atteste la plongée que j'ai effectuée dans les archives du secteur, Bruxelles a eu deux opportunités !

Et là aussi, des irresponsabilités notoires sont à dénoncer, afin que le secteur économique - aujourd'hui - meurtri puisse savoir à cause de qui cette situation est à déplorer.

Le projet n° 1

En juin 1992, l'architecte Paul-David Perraudin, le groupe Eurocomputer et le bureau Architrave présentent le projet « Eurocomm XXI » : un europalais des congrès du XXI^e siècle, à construire sur un terrain « oublié » de la Ville de Bruxelles, à proximité de la ligne 26 du futur RER ⁽¹⁾.

C'est un projet ambitieux, portant sur 67 000 m² avec une salle de 4 000 places et des salles de commission. Un budget de 2 milliards de francs belges (de l'époque) est prévu.

Ce projet enthousiasma S.M. le Roi Baudouin qui en félicita les auteurs le 26 juin 1992.

⁽¹⁾ Voir notamment « Le Soir » 19 juin 1992, Télé-Bruxelles 18 juin 1992, Travel Trade n° 133 de juillet 1992, le dossier n° 30 du BRES (Bruxelles Economique et Social), « La Libre Belgique » 20 juin 1992, « Le Vif-l'Express » 26 juin 1992, etc.

Dans ce contexte, un conglomérat bancaire belgo-luxembourgeois disposant de fonds⁽²⁾ en francs belges confirmera son accord de financement.

Dois-je vous rappeler, Monsieur le Président, qu'à l'époque, en votre qualité de président de l'Exécutif bruxellois, S.M. le Roi vous avait écrit à propos du projet « Eurocomm XXI ».

Malgré les efforts de ses concepteurs, ce projet ne se fera malheureusement pas ! On sait aujourd'hui pourquoi :

Des décès :

De feu S.M. le Roi Baudouin. De M. Jean-Louis Thijs, Ministre des Travaux publics.
De M. Brouhon, Bourgmestre de la Ville.

Des comportements inacceptables :

L'ampleur du projet suscita aussi des comportements curieux. Ce genre de petit jeu a d'ailleurs laissé des traces. En toute hâte, on a en effet construit rapidement une école en préfabriqué sur le terrain du projet. Et, au Heysel, la Foire International a tout aussi vite construit l'Auditorium 2000, une salle de congrès qui a le mérite d'exister, mais qui est très peu agréable pour le public et les orateurs.

D'évidence, « Eurocomm XXI » ne plaisait pas à tout le monde.

Le projet n° 2

En avril 2000, anticipant sur l'entrée en vigueur du Traité européen de Nice du 1^{er} février 2003, le groupe BXXL propose à la Région de Bruxelles-Capitale, qui en est propriétaire, d'installer un grand complexe sur le site de l'hippodrome de Boitsfort, situé en réalité sur la commune d'Uccle ⁽³⁾.

L'idée consistait à développer un Centre de Congrès et un hôtel 6 étoiles de 80 chambres, conjointement au Casino de Bruxelles. Ces structures étant destinées à héberger quelques jours par semestre les sommets européens de Bruxelles, dans une enceinte parfaitement sécurisable et sans grands inconvénients pour les Bruxellois. Le concept de l'hôtel 6 étoiles était nouveau pour Bruxelles. Un établissement de ce genre visant la Région à apporter un autre type de clientèle au Casino.

Le groupe d'architectes schaarbeekois d'origine marocaine apportait également sur un plateau d'argent un financement de 10 millions de \$ originaire des Émirats Arabes Unis.

On connaît la suite des événements : la première guerre du Golfe, la décision de la Ville de Bruxelles d'établir un casino provisoire à la Madeleine avant d'en prévoir un à Anspach et, enfin, la décision fédérale de transformer le Résidence Palace pour accueillir les sommets européens, en transfigurant l'œuvre de l'architecte Polak.

L'Histoire jugera du bien fondé des décisions intervenues.

⁽²⁾ On finira par apprendre, bien plus tard, qu'une jeune veuve bruxelloise s'était intéressée au projet.

⁽³⁾ Projet exposé dans « Le Soir » du 29 avril 2000, « Télé-Bruxelles, etc. Détails sur internet :
« <http://www.eurobru.com/bxxl/hip01.htm> »

Mais, il est évident que le projet initié par l'architecte Nou-Eddine Layachi et ses collègues a fait peur. Cet architecte, à qui l'on a refusé le projet d'un grand ensemble incarne sans doute trop une forme de présence financière qui était loin de faire l'unanimité au sein des instances régionales.

Le projet n° 3

En décembre 2004, dans le contexte des accords Beliris (entre l'État fédéral et la Région de Bruxelles-Capitale), on annonce qu'un crédit de 5 500 000 € est affecté à la construction d'un « Centre international de conférences » sur le plateau du Heysel, dont le coût devrait être de 250 000 000 € (déclaration de M. F. Thielemans⁽⁴⁾) à un milliard d'euros ⁽⁵⁾ !

* * *

Rappelons aussi que le Palais des Congrès de Bruxelles, construit pour l'Exposition Universelle de Bruxelles 1958 est fermé depuis mai 2003 et qu'un ambitieux plan de rénovation a été prévu, pour un investissement de plus de 67 100 000 €.

Le plus incroyable est que les travaux sont sans cesse postposés et que la date de réouverture devient de plus en plus vague : de 2007, on en est déjà à 2009 ⁽⁶⁾ !

La lecture de tout ce qui précède et des pièces référencées (un inventaire non exhaustif !) m'amène à poser plusieurs questions.

1. Sur un plan éthique

On voit combien sont nombreuses et multiples les interventions directes et cachées de la Ville de Bruxelles dans ce dossier compliqué ! Comment expliquer autrement le sabotage de projets aussi étayés et financés ?

Les liens qui unissent la Ville de Bruxelles à l'asbl Foire Internationale de Bruxelles (organisation chapeautant notamment *Brussels Expo*) sont bien connus. Ce qui explique évidemment cette tendance à tenter de tout regrouper, de tout développer sur le Heysel (cf le projet de salle de 8 000 places sur le site du Trade Mark)

Question principale : faut-il absolument développer toute cette infrastructure au Nord du Canal ? Ne conviendrait-il pas de la répartir sur d'autres noyaux régionaux (je songe notamment aux ZIR) ?

2. Sur le fond du problème « congrès »

⁽⁴⁾ « Le Soir » du 15 décembre 2004 – « Brussels Expo News » de mars 2004, p. 4.

⁽⁵⁾ déclaration d'un conseiller de Mme L. Onkelinx – cfr « Le Soir » du 15 décembre 2004

⁽⁶⁾ voir, par exemple, la saga des articles dans « Le Soir » : 6 septembre 2002, 28 novembre 2003, 24 et 26 décembre 2003, 8 et 9 janvier 2004, 16 mars 2004, 6 et 21 octobre 2004, 15 décembre 2004, - « La Capitale » du 18 mars 2004

Question 1 : qui a pris la responsabilité de fermer le Palais des Congrès sans prévoir à court, moyen et long terme une solution de remplacement valable ?

Question 2 : même si les responsables n'ont aucune responsabilité dans cet immense imbroglio, la Région de B-C envisage-t-elle une formule pour relancer le secteur économique concerné ?

Question 3 : ne convient-il pas de lancer des études, un concours d'architecture, pour créer dans la capitale de l'Europe un autre véritable projet de centre de congrès, à l'instar de ce qui existe déjà dans d'autres villes européennes ?

Faut-il rappeler que cette activité crée énormément d'emplois de qualification réduite, correspondant très bien au profil des sans-emploi bruxellois ?

Outre le site de l'hippodrome, il y aussi Delta et évidemment quelques autres ZIR bruxelloises, comme Bruxelles-Ouest. Qu'en est-il à ce sujet ?

Ne serait-il point grand temps de se pencher sérieusement sur toute cette problématique, en songeant enfin aux intérêts bruxellois ?

Monsieur le Ministre-Président, outre des réponses précises, étayées et détaillées aux divers points qui précèdent, il me serait également agréable de vous entendre à propos de ce qui suit :

- a) il y a dans ce dossier de nombreuses responsabilités ! Mais qui, d'après vous, a pris la responsabilité de décider la fermeture sans prévoir une solution alternative valable ?
- b) n'est-il pas grand temps de prévoir une alternative, c'est-à-dire un troisième centre de congrès, à établir en dehors du Heysel et du Mont des Arts ? Je repense notamment à une option plus réduite du projet n°2 comme celui de l'Hippodrome ?
- c) en supposant que le Palais des Congrès réouvre le 1^{er} janvier 2009 et que des contrats d'organisation d'événements soient signés pour après cette lointaine échéance, qui va prendre en charge les risques et dédommagements à prévoir en cas de nouveau retard ?
- d) ce dossier étant réellement dramatique pour toute l'économie régionale, ne conviendrait-il pas de
 - créer une commission d'enquête, éventuellement, parlementaire sur les tenants et aboutissants de ce dossier ?
 - mettre d'ores et déjà en place une nouvelle structure régionale pour la gestion du Palais des Congrès et d'autres possibilités de congrès ?

Je vous remercie.

Danielle CARON,
Députée bruxelloise.